

**Décision n° D 2023- 12 du directoire du 20/04/2023
portant nomination du président du Conseil scientifique des
économistes de la Société du Grand Paris**

Le directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n°2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris,

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination à compter du 22 mars 2021 de M. Jean-François MONTEILS en tant que membre et président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu la décision 2023- 13 en date du 20/04/2023 relative au fonctionnement du Conseil scientifique des économistes de la Société du Grand Paris ;

adopte la décision suivante :

Article 1

M. Jean-Paul Ourliac, ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, est nommé président du Conseil scientifique des économistes de la Société du Grand Paris.

Article 2

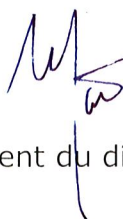
Le directeur des études économiques de la Société du Grand Paris est chargé de veiller à la mise en œuvre de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint-Denis, le 20/04/2023

Jean-François MONTEILS



Président du directoire

Bernard CATHELAIN



Membre du directoire

Frédéric BREDILLOT



Membre du directoire